

Image not found or type unknown



Droit a la suite du décès de mon papa

Par **celine**, le **20/02/2009** à **09:12**

bonjour, mon papa est decede il y a quelques mois,ma mere est encore vivante,nous sommes 3 enfants,mon pere n avait aucun bien immobiliers,ni autres choses, que sa voiture et une remorque et autres petites choses sans grande valeur.quand papa est decede ma soeur a eu la voiture moi j aie eu la remorque,maintenant ma mere me demande de lui redonner la remorque,ainsi que les choses qui appartenais a papa.mais a ma soeur elle ne lui redemande pas la voiture,a t elle le droit de me reclamer mon heritage de la remorque puisque mes 2 autres soeurs sont d accord que je la garde. mes parents se sont mariee sous le regime de la communauté. j aimrais connaitre mes droits,si j aie le droit de la garder la remorque ou si je doit lui redonné.elle veux aller en justice a t elle le droit.